

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Gestionnaire visa dépenses fonctionnement

Agence comptable / Service Finances

Unité Dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'établissement

N° appel à candidature : 23546	Catégorie : B
Cotation parcours professionnel : SO	Cotation Groupe RIFSEEP : 2 si corps des secrétaires administratifs ou corps des techniciens supérieurs
Filière d'emploi : 19 – Gestion financière budgétaire et comptable	
Poste susceptible d'être vacant	Localisation : 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine.

Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application de l'article 6 ter de la loi n°84-16). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application de l'article 4 de la loi n°84-16), éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

Une Agence comptable commune a été mise en place le 1^{er} mai 2020 entre l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-Mer (ODEADOM), de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) et du groupement d'intérêt public) Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence Bio).

Support de l'emploi, FranceAgriMer est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement. Ses missions consistent principalement à :

- mettre en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assurer un suivi des marchés, propose des expertises économiques et techniques, par exemple, en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée.

Créé en 1984, l'ODEADOM est le pendant de FranceAgriMer pour l'outre-mer. Il est chargé d'œuvrer en faveur de l'économie agricole pour les cinq départements d'outre-mer et trois collectivités d'outre-mer (Saint-Barthélemy, la partie française de Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon).

L'INAO accompagne les producteurs qui s'engagent dans les démarches de qualité et gère plus globalement les signes d'identification de l'origine et de la qualité pour les produits fabriqués en France qui sont des signes officiels en France (AOC, AOP, IGP, AB (agriculture biologique) et label rouge).

L'Agence Bio a pour mission de communiquer et d'informer sur l'agriculture biologique et ses produits, de développer et d'approfondir l'Observatoire national de l'agriculture biologique, de faciliter la concertation entre partenaires, de contribuer au développement de la structuration des filières et de gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés.

Une soixantaine d'agents des établissements concourent aux missions de l'Agence comptable, qui se caractérisent par l'importance des opérations sur crédits européens (environ 900M€/an).

Le service Finances est chargé du contrôle relatif aux dépenses de fonctionnement et de personnel ainsi que des opérations de trésorerie des établissements. Pour les opérations dont il a la charge, il procède à l'enregistrement en comptabilité générale et aux contrôles de premier niveau de ces écritures. Il est composé de deux unités.

L'unité Dépenses de fonctionnement et d'investissement des établissements est chargée de la vérification de la qualité comptable et financière des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'investissement transmises par les services gestionnaires. Pour les demandes de paiement et les titres de recette, elle réalise les contrôles relevant du comptable public. Le service facturier est placé au sein de cette unité.

L'unité est composée d'une cheffe d'unité et de 8 collaborateurs.

Objectifs du poste

Contribuer à la qualité comptable et financière des dépenses de gestion (hors paye) de l'établissement.

Missions et activités principales :

Pour les dépenses de gestion payées en mode « service facturier » : (FranceAgriMer)

- **enregistrement** au fil de l'eau, dans SIREPA, des factures reçues des fournisseurs (après contrôle formel des factures) ;
- **liquidation** dans SIREPA des dépenses facturées (après rapprochement « à 3 éléments » : engagement / certificat de service fait délivré par l'ordonnateur / facture).

Pour toutes les dépenses de gestion (hors paye) des établissements du groupement

- **visa**, c'est à dire contrôles de « payeur » (vérification des calculs de liquidation au regard des pièces justificatives, vérification de la correcte imputation budgétaire et comptable de la dépense) et de « caissier » (vérification du caractère libératoire du règlement)
- **prise en charge comptable** valant « Vu bon à payer » délivré à l'Unité Trésorerie pour règlement
- **archivage** des pièces de dépenses

Relations fonctionnelles du poste :

Relation avec les services gestionnaires des établissements et les services de l'agence comptable

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Règlementation applicable aux dépenses d'un établissement public
- Nomenclature comptable et budgétaire des dépenses de gestion
- Principes de contrôle interne applicables au processus de la dépense

Savoir-faire / Maîtrise

- Maîtrise du logiciel SIREPA (enregistrement des factures, liquidation, prise en charge, enregistrement d'une opposition)
- Maîtrise du logiciel AGE
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook)
- (Une formation spécifique sera assurée)

Diplôme – Expérience professionnelle

Minimum baccalauréat validé en cas de candidatures de contractuels

Contraintes du poste :

Pas de contraintes particulières

Poste clé¹ :	Oui ☐ Non ☒
Poste à caractère sensible² :	Oui ☐ Non ☒
Poste à privilèges³ :	Oui ☐ Non ☒

Personnes à contacter

Thierry BALIAS, chef de service,
thierry.balias@franceagrimer.fr - Tel : 01-73-30-27-25

Suzanne SINGUI-MBONDY, cheffe de l'unité
suzanne.singui@franceagrimer.fr - Tél : 01 73 30-29-29

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement
mobilite@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 22 35

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.

Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.

Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 07/04/2023

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.